Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und

der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische

Vereinigung für Dokumentation

Band: 6 (1991)

Heft: (2): Arbido spécial : Konservierung - Restaurierung = conservation -

restauration = conservazione - restauro

Artikel: Vers un programme PAC pour la Bibliothèque cantonale et universitaire

vaudoise

Autor: Perret, Louis-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771641

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vers un programme PAC pour la Bibliothèque cantonale et universitaire vaudoise

Louis-Daniel Perret

La Bibliothèque cantonale et universitaire vaudoise (BCU), conformément aux recommandations de la FIAB, met sur pied une politique de préservation et de conservation. C'est en 1986 environ qu'on a pris conscience de l'état précaire des collections en général, mais surtout dans les libres-accès. Cet article veut mettre en évidence l'expérience encore partielle et fragmentaire faite par la BCU. Il s'agit surtout d'un constat et de la mise en évidence des problèmes théoriques et pratiques que doivent affronter les responsables d'une bibliothèque de moyenne importance pour mettre en chantier une politique cohérente de conservation. Toute bibliothèque est mise en face de choix importants, puisque l'un des objectifs est de prévoir l'élimination - soit physique, soit passive - de beaucoup de documents, et la conservation à très long terme d'autres documents. Cet article est aussi un appel aux autres bibliothèques concernées à collaborer et à unir leurs efforts pour réaliser une politique concertée de préservation, de conservation et d'élimination.

Die Waadtländer Kantons- und Universitätsbibliothek (BCU) nimmt entsprechend den Empfehlungen der FIAB die Sicherungs- und Konservierungspolitik an die Hand. Ungefähr 1986 hat man den prekären Zustand der Sammlungen ganz allgemein, doch insbesondere den der Freihandbestände wahrgenommen. Der Artikel will die noch partiellen und fragmentarischen Erfahrungen der BCU aufzeigen. Es handelt sich vor allem um eine Bestandesaufnahme; aufgezeigt werden sollen theoretische und praktische Probleme, welchen sich die Verantwortlichen von Bibliotheken mittlerer Bedeutung in Hinsicht auf eine zusammenhängende Restaurierung zu stellen haben. Die Bibliothek steht vor äusserst wichtigen Entscheidungen, denn eine der Zielsetzungen ist die Ausscheidung einer Vielzahl von Dokumenten, ihr Gegenstück die auf langes Überleben abzielende Konservierung anderer Dokumente. Der Artikel versteht sich auch als Aufruf an andere Bibliotheken zur Zusammenarbeit und zur Vereinigung ihrer Anstrengungen, um eine koordinierte Politik in den Bereichen der Konservierung und der Ausscheidung zu realisieren.

La Biblioteca cantonale e universitaria di Losanna (BCU) conformemente alle raccomandazioni della FIAB, conduce una politica di preservazione e di conservazione. Verso il 1986 ci fu una presa di coscienza dello stato precario delle collezioni in generale, soprattutto nel libero accesso. Questo articolo vuol mettere in evidenza l'esperienza ancora parziale e frammentaria fatta dalla BCU. Si tratta soprattutto di una constatazione della messa in evidenza di problemi teorici e pratici che devono essere affrontati dai responsabili di una biblioteca di media importanza per mettere in cantiere una politica coerente di conservazione. Qualsiasi biblioteca deve affrontare delle scelte importanti, poiché fra i suoi scopi c'é quello di prevedere l'eliminazione sia fisica, sia passiva – di molti documenti, e la conservazione a lungo termine di altri.

Questo articolo é pure un appello alle altre biblioteche che sono chiamate a collaborare e a unire i loro sforzi per realizzare una politica concertata di preservazione, di conservazione e di eliminazione.

Position du problème

C'est en décembre 1986 que la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (ci-après BCU) a effectué les premières analyses qui doivent conduire à la mise en place d'un programme PAC (Preservation And Conservation) selon les recommandations données par la FIAB. L'installation de la partie universitaire de la BCU dans ses nouveaux locaux de Dorigny dès 1977 a fait apparaître des changements importants dans l'état de conservation des fonds déménagés; les fonds anciens avaient tous vécu à la Riponne dans des magasins fermés, construits à l'ancienne, dans un bâtiment relativement bien climatisé naturellement, dans des murs perméables réagissant très bien aux variations de température et d'humidité; ils se sont retrouvés, soit dans des magasins en sous-sol, en béton, soumis à une climatisation artificielle qui s'est avérée très rapidement peu conforme aux normes souhaitables, soit rangés dans de vastes zones de libre-accès et soumis à la lumière, à la poussière, aux variations de température et d'humidité dues à la présence continuelle des humains, lecteurs et bibliothécaires, qui dégagent de la chaleur et de l'humidité, et aussi du gaz carbonique: livres et humains ne font bon ménage qu'en apparence, ce qui est bon pour l'homme ne l'est guère pour le livre! Si l'on y ajoute les méfaits de la photocopie intensive, autre grande ennemie des papiers et des reliures, on comprendra aisément qu'en quelques années, de 1977 à 1985 pour la Bibliothèque de droit et des sciences économiques, de 1982 à 1985 pour la Bibliothèque universitaire centrale, on ait vu l'état physique des collections de la BCU/Dorigny se dégrader assez sensiblement. De plus, avec le mélange des fonds provenant d'une part de la BCU et d'autre part de feu les bibliothèques de facultés, on pouvait constater «de visu» immédiatement les différences saisissantes entre d'une part les livres des dites facultés, et d'autre part les livres de la BCU, mieux conservés dans les magasins de la Riponne: si le libre-accès est bon pour la consultation, il est par contre néfaste à la conservation, même à court terme. Le choix même du libre-accès limite les possibilités de conservation, puisqu'il doit faciliter la consommation, l'accès à l'information, au détriment de l'objet livre. C'est une des premières conclusions à tirer: il faut, si possible, retirer des libres-accès tout le matériel à conserver et n'y laisser que le matériel à consommer. Enfin, les traitements que les bibliothécaires eux-mêmes ont infligé aux livres (usage de colles peu stables, étiquetage intensif, système de détection antivol, etc.) n'améliorent pas la situation.

Etat et conditions de conservation

Les responsables de la BCU ont alors demandé à Jean-Marie Arnault, un spécialiste français, d'effectuer une consultation sur l'état et les conditions de conservation et d'utilisation des fonds de la BCU/ Dorigny: ce sondage rapide, qui n'a pas pu alors être étendu aux locaux de la Riponne, a permis de dresser un premier bilan fort instructif.

Il est apparu que l'environnement général de la BCU/ Dorigny est sain, mais avec une tendance humide due à la proximité du lac (humidité de l'air, humidité du sol). Le climat intérieur des magasins tant fermés qu'en libre-accès ne correspond pas aux critères communément admis (50-55% d'humidité relative, 16–18 degrés C de température, valeurs stabilisées à + ou - 5% sur une période de douze mois). L'humidité relative est en général instable, tantôt trop basse, tantôt trop élevée; de plus, l'absence de thermohygromètres enregistreurs ne permet pas de juger de manière précise les variations climatiques. La température dans les rayonnages mobiles de type «compactus» est trop haute; l'installation de tampons sur les travées pour éviter de les fermer trop hermétiquement devrait permettre une meilleure circulation de l'air et empêcher la création de microclimats. Cette disposition semble d'autant plus indispensable que le matériau utilisé pour la fabrication de ces rayonnages (bois aggloméré) n'est pas propice à une bonne conservation des documents, car il dégage de fortes vapeurs de colles aisément reconnaissables par le nez et la gorge. En conséquence, les livres souffrent du climat mal adapté: les reliures sont sèches et cassantes, ainsi que les papiers anciens ou contemporains, ces derniers présentant en outre des traces d'acidité.

Dans les locaux de la Réserve précieuse, la protection des livres avec un papier de type «Kraft» n'est pas utile et, bien mieux, risque à court terme, d'être néfaste, ce papier transmettant son acidité aux documents qu'il est censé protéger. Il serait souhaitable de favoriser l'utilisation de matériaux mieux adaptés à la conservation à long terme: papiers permanents, cartons neutres, colles stables.

Dans ceux de la Réserve des manuscrits, l'humidité est même si élevée qu'on voit apparaître des champignons sur les boîtes, et qu'on a installé en grande hâte un appareil déshumidificateur pour absorber les excès d'eau. Cette mesure a été très efficace.

Mise en œuvre du programme PAC

A la suite de cette visite, il a été décidé de mettre en œuvre un programme progressif de préservation et de conservation pour l'ensemble de la BCU. La première mesure concrète a été de désigner un responsable PAC, dont les premières démarches ont été de formation: lectures, séminaires, visites, contacts avec des spécialistes, réflexions personnelles. Il est ensuite apparu qu'il fallait mener l'action comme suit:

- 1. Consultation d'un groupe de travail chargé de mener la réflexion théorique et pratique sur la mise en œuvre d'un projet PAC pour la BCU. Ce groupe de travail, composé des membres de la Direction, du responsable PAC et des responsables des principaux services concernés, a tenu un séminaire de deux jours 1 qui a permis de dégager les grandes lignes de la Préservation et de la Conservation, en juin 1990.
- 2. Information de l'ensemble du personnel sur les questions liées à la dégradation des documents et aux problèmes de conservation dans une grande bibliothèque: climat, magasinage, communication des documents, leurs effets visibles et invisibles. Tout le personnel de la BCU a suivi un cours d'une journée entière donné par un expert en conservation, car cette prise de conscience de chacun est essentielle pour la bonne marche d'un projet PAC; il est en effet indispensable que ceux qui ont la charge des collections soient informés les premiers des questions de conservation et de dégradation des livres. De la prise de conscience de l'ensemble de la BCU dépend en grande partie le succès de l'opération. Environ 140 personnes ont suivi ce séminaire étalé sur 7 séances qui ont eu lieu de novembre 1989 à février 1990. Cette formation de base sera complétée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Les premières mesures de conservation ont été prises aussitôt: elles concernent les fonds anciens antérieurs à 1850, c'est-à-dire les fonds imprimés sur des papiers artisanaux à l'ancienne, faits de chiffons. Le prêt à domicile et la photocopie ont été interdits. Ces ouvrages sont consultables sur place au Service des livres anciens, et la photocopie est exécutée, si nécessaire, par la Bibliothèque elle-même. Cette mesure a été en général bien acceptée par les utilisateurs qui en ont compris le sens.

Pour les livres emballés des Réserves, on a entrepris le «désemballage» immédiat. Et force a été de reconnaître que cette mesure était devenue indis-pensable, l'acidité des papiers «Kraft» ayant souvent attaqué

Quelques éléments du compte-rendu de ce séminaire sont donnés dans la suite de l'article. Ils ont pour but de montrer à ses lecteurs la complexité d'une telle réflexion, et les incertitudes qui la parsèment.

les reliures. C'est ainsi qu'une mesure «conservative» prise il y a fort longtemps s'est avérée catastrophique à long terme, tant on ignorait alors les conditions chimiques des cuirs et des papiers.

Séminaire PAC des 11 et 12 juin 1990

La suite de cette contribution ne rapporte que les éléments principaux de la deuxième partie du séminaire, celle consacrée à la mise en place d'un programme PAC pour la BCU ².

La politique de conservation de la BCU est une œuvre de longue haleine qu'il s'agit de mener fermement, mais sans hâte ni précipitation, avec de petits moyens financiers et une petite équipe de travail, tout au moins dans la phase préliminaire: l'une des principales tâches de la Direction dans ce domaine est de sensibiliser les autorités cantonales afin de débloquer des crédits, des ressources humaines et financières, pour assurer la mise en œuvre et la bonne marche du programme. L'enjeu en vaut la chandelle!

Les participants au séminaire ont tenté de répondre aux questions suivantes:

- Pourquoi et pour qui conserve-t-on?
- Oue conserve-t-on?
- III Où conserve-t-on?
- 1. C'est une mission générale de toute bibliothèque d'étude au sens large d'offrir à ses lecteurs le maximum de documents selon ses budgets et son personnel. Les bibliothèques d'étude sont des conservatoires offerts au public actuel et futur (étudiants, professeurs, chercheurs, grand public). Consommation et conservation sont les deux pôles des activités d'une bibliothèque d'étude.
- 2. La BCU a, entre autres devoirs, celui d'être le dépositaire du Dépôt légal, ce qui lui donne la mission de conserver «pour l'éternité» tout ce qui lui est remis à ce titre. La conservation est, dans ce cas, légalement obligatoire.
- 3. Autrefois, la BCU conservait tout. Aujourd'hui, elle constate qu'elle ne peut plus tout conserver. La production d'imprimés est énorme. Elle est destinée à la consommation, la qualité des produits est médiocre, le livre devient un objet éphémère. Le contenant est périssable.

Mais qu'en est-il du contenu? La valeur du contenu d'un ouvrage est un élément variable, instable selon les époques, les modes ou les points de vue. Les bibliothécaires se sont toujours abstenus de porter un jugement sur le contenu des livres dont ils ont la charge. Mais aujourd'hui, ils sont appelés à le faire pour pratiquer une politique

d'achat sélective et efficace. Les bibliothèques ne peuvent plus depuis longtemps tout acquérir et tout conserver. Il faut sélectionner à l'achat et ne conserver que l'utile, laisser périr le moins utile et éliminer le superflu. De plus, on doit sélectionner pour des raisons de budget, mais aussi parce qu'on doit économiser l'espace. On ne pourra pas toujours construire de nouveaux bâtiments pour abriter les livres achetés. Il faut aller en quelque sorte vers une croissance zéro.

- 4. Le groupe a tenté de définir quelques critères de conservation:
 - l'objet matériel (taille, reliure, papier, supports divers, étiquette, ex-libris)
 - le texte au niveau de la forme (typographie, enluminure, illustrations diverses, notes manuscrites)
 - le texte au niveau du fond, de son contenu informationnel.

De ces trois critères, le troisième est le plus délicat à manier et requiert l'assistance de spécia-

A partir de ces critères, on pourrait évaluer les collections de la BCU, au coup par coup à l'aide d'une échelle à trois degrés (riche, moyen, pauvre).

A ces critères, on pourrait ajouter celui de la localisation:

document unique ou multiple, dans la proche région ou plus éloigné. D'où le rôle important joué par les catalogues collectifs informatisés. Une conclusion – toute provisoire – pourrait être la suivante:

- a) Les documents riches doivent être conservés à très long terme,
- b) les documents moyens doivent être conservés dans les meilleures conditions, afin de leur assurer une vie la plus longue possible,
- c) les documents pauvres peuvent être éliminés (destruction, rebut, récupération du papier, dons et échanges).
- 5. La tendance actuelle serait-elle de casser les deux concepts de conservation et de communication (consommation):
- a) La Bibliothèque Musée vouée à la conservation des livres,

Il est nécessaire de signaler ici que la réflexion menée par la BCU se poursuit actuellement, et que d'autres mesures ont été ou vont être prises pour ralentir le processus de destruction des documents gérés par cette institution. Le présent article a été rédigé durant l'été 1990, et n'a pas été remis à jour depuis lors, cet état de la réflexion de base effectuée par la BCU paraissant essentiel pour les lecteurs d'ARBIDO-R. Ceux parmi ces derniers, qui souhaiteraient obtenir des renseignements complémentaires relatifs à la situation présente du programme PAC de la BCU peuvent s'adresser à l'auteur de cette contribution.

- b) la Bibliothèque Informathèque vouée à la diffusion du contenu des livres, soit par procédés traditionnels (supports traditionnels), soit par procédés informatiques (electronic publishing, banques de données, banques de textes, supports video)?
 - Faut-il développer les deux pôles, les deux concepts, en ce qui concerne la BCU? Ce développement apparaît comme une solution d'avenir. Il faut le faire parallèlement et interactivement, avec un concept global pour relier les deux «institutions» qui doivent communiquer, mais avoir des méthodes différentes.
 - Une collaboration entre les principales bibliothèques de Suisse romande apparaît comme nécessaire et indispensable. Il faut s'unir pour créer ce grand projet de Bibliothèque romande.
- 6. Pour pouvoir organiser la conservation concertée, il faut disposer d'un fichier commun aux principales bibliothèques (toutes les bibliothèques?) de la région romande. L'effet «Réseau romand» ne peut que favoriser une bonne politique de conservation.
- 7. Il faut tenir compte de l'environnement intellectuel local.
- 8. La BCU peut faire beaucoup seule, c'est certain. Mais l'aide ou l'appui des autres, leurs expériences, sont indispensables. L'avenir de la BCU passe par celui de ses partenaires romands. Il faut investir ensemble dans une politique de conservation concertée, car elle coûtera cher.
- 9. Le groupe a pu définir six critères de conservation pour la BCU (conservation à très long terme):
- a) tous les imprimés antérieurs à 1850 (support papier artisanal, peu menacé),
- b) les imprimés sur papier artisanal postérieurs à 1850.
- c) tous les imprimés vaudois au sens le plus large possible, c'est-à-dire au sens des Helvetica de la Bibliothèque nationale,
- d) les ouvrages rares et précieux, chers,
- e) les manuscrits,
- f) les centres de gravité de la BCU (notion encore floue et fluctuante).
- 10. Les objectifs principaux de la BCU en matière de conservation sont les suivants: En tenant compte des points précédents,
- Améliorer les conditions de conservation et d'utilisation des fonds restants. Prolonger leur existence, ralentir l'usure, éduquer les lecteurs et les bibliothécaires.
- Introduire des supports de substitution, là où c'est nécessaire.
- Eliminer les livres d'ores et déjà morts, et ceux qui sont devenus du «ballast intellectuel». Il faut établir des critères d'élimination active. Et avant

- d'éliminer physiquement, essayer de redistribuer: élimination concertée.
- Conserver par désacidification: ce concept doit être intégré dans le plan général de conservation. Aucune bibliothèque ne pourra s'offrir seule une installation. Pourquoi ne pas faire confiance aux bibliothèques qui ont investi dans la recherche en désacidification? Leur expérience et leur sérieux (elles ont tout à gagner à trouver un système adéquat) sont un pari sur l'avenir.
- 11. Où conserve-t-on?
 - Dans les locaux existants, locaux qui doivent subir quelques aménagements, quelques transformations et adaptations. Lors du séminaire, on a évoqué la création d'une Bibliothèque romande, organisme qui concrétiserait la collaboration entre les bibliothèques du Réseau. Elle serait l'organe commun de la conservation, une bibliothèque chargée:
- a) de désacidifier le matériau choisi,
- b) d'accueillir les livres vieillis, à conserver ou à éliminer.
- c) d'accueillir des ateliers communs de reliure et de restauration,
- d) d'être une sorte de centrale de conservation et de communication. Les bibliothèques ne conserveraient chez elles,
 - sur place, que leurs fonds anciens «de conservation», leurs fonds d'utilité immédiate (consommation contrôlée). Les livres «desherbés» seraient envoyés à la Bibliothèque commune qui déciderait de leur sort. La BCU devrait distinguer:
- a) Des magasins de conservation maximum (haute surveillance),
- b) des magasins de conservation normale (consommation contrôlée, vieillissement contrôlé),
- c) des libres-accès (consommation immédiate, usure rapide, vieillissement rapide).
- 12. Les participants au séminaire ont fixé la suite du travail comme suit:
- a) Analyse des fonds sur tous les sites et établissement d'un bilan de l'état physique des collections afin de dégager des priorités de traitement.
- b) Lancer l'opération microfilmage, surtout à la BCU/Riponne qui conserve les journaux vaudois, notamment. En parallèle, il faudra solliciter le subventionnement par la Confédération (1/4) au titre de la protection des biens culturels suisses et de leur sauvegarde.

Conclusion

En forme de conclusion, on me permettra de citer celle de Jean-Marie Arnoult dans son rapport à la BCU du 24 décembre 1986:

«Il apparaît de plus en plus que si la préservation peut être menée à l'échelon local avec un budget minimum, la conservation ne peut être l'affaire d'une institution, aussi riche soit-elle. La coopération entre plusieurs bibliothèques voire entre bibliothèques et archives, est une nécessité impérative et prioritaire. C'est la solution pour pratiquer la conservation partagée, la mise en commun de ressources patrimoniales et de ressources techniques pour certains traitements comme la désacidification. L'accélération de la dégradation des documents contemporains, la mauvaise qualité des matériaux, les besoins des usagers rendent vains les efforts dispersés: la coopération est, dans la réalité quotidienne, un moyen de sauvegarde à la mesure des bibliothèques et de leurs préoccupations.»

La Bibliothèque cantonale et universitaire veut agir sur le plan local et entend mettre sur pied une politique de préservation, de conservation et d'élimination. Nous sommes confrontés à une opération de longue haleine, mais nous voulons agir tout de suite. En outre, il faut que toutes les bibliothèques concernées par la conservation à moyen et à long terme prennent leurs responsabilités et apportent leur contribution pour combattre le fléau qui menace nos collections. Puisse cet appel être entendu, c'est là notre vœu.

Adresse de l'auteur:

Louis-Daniel Perret Responsable PAC Bibliothèque cantonale et universitaire 1015 Lausanne-Dorigny

(Zusammenfassung)

Der Umzug der universitären Bestände der Kantonsund Universitätsbibliothek Lausanne (BCU) in ihre neuen Lokale von Dorigny hat wichtige Veränderungen hinsichtlich des Zustandes der verlegten Bestände sichtbar gemacht: Überall in Dorigny (ein Expertenbericht hat dies 1986 aufgezeigt) entsprechen die klimatischen Bedingungen den allgemein geltenden Anforderungen nicht. Die instabile Luftfeuchtigkeit, die schlechte Luftzirkulation in den geschlossenen Magazinen, der Staub und die ständige Präsenz der Benutzer im Freihandbereich sind einige der Probleme, die sich bezüglich der Konservierung stellen. Angesichts der alarmierenden Situation wurde beschlossen, ein fortlaufendes Schutz- und Konservierungsprogramm für die Bestände der BCU («Programme PAC» Preservation and Conservation) in Gang zu setzen. Während sich die ersten Schritte abzeichneten, ernannte man einen Verantwortlichen und setzte eine Arbeitsgruppe ein, welche mit dem Projekt PAC beauftragt wurde. Gleichzeitig besuchte das Personal der BCU einen eintägigen Kurs, um es für die mit dem Zerfall der Dokumente verbundenen Probleme zu sensibilisieren.

Eine der ersten Konservierungsmassnahmen betraf die Bestände vor 1850; Heimleihe und Fotokopieren wurden verboten.

Anlässlich eines zweitägigen Seminars versuchte die PAC-Arbeitsgruppe, die Aktion in grossen Zügen aufzustellen, indem sie Antworten auf folgende Fragen suchte: Warum und für wen konserviert man? Was konserviert man? Wo konserviert man? Ebenfalls hat sie fünf Kriterien betreffend die Konservierung für die BCU aufgestellt, wobei sie Verpflichtungen derselben zu berücksichtigen hatte (zum Beispiel waadtländische Pflichtexemplare). Ferner definierte sie die wichtigsten Ziele des PAC-Programms. Die Arbeitsgruppe wünschte auch, dass der Rebus-Verbund die Schaffung einer Bibliothek in der Westschweiz studiere, welche für die Zusammenarbeit der Westschweizer Bibliotheken verantwortlich wäre und das gemeinsame Zentrum in Sachen Konservierung in der Westschweiz sein könnte. Die weiteren Arbeiten beinhalten eine Analyse der Bestände und die Erstellung einer Bilanz über den Zustand der Sammlungen bis hin zur Festlegung der Prioritäten hinsichtlich der Behandlung. Die BCU erwartet, dass alle betroffenen Institutionen ihren Teil Verantwortung übernehmen und ihren Beitrag leisten, um die Plage zu bekämpfen, welche die Bestände bedroht.

(Riassunto)

L'installazione della parte universitaria della Biblioteca cantonale e universitaria di Losanna (BCU) nei suoi nuovi locali di Dorigny, ha evidenziato importanti cambiamenti nello stato dei fondi traslocati: dovunque a Dorigny (un rapporto di esperti l'ha rilevato nel 1986), il clima interno non corrisponde ai criteri accettati comunemente. L'umidità instabile, l'aria che circola male nei magazzini chiusi, la polvere e la presenza continua degli utenti nel libero accesso, sono alcuni dei problemi che si pongono in materia di conservazione. Di fronte a questa situazione allarmante, si é deciso di mettere in cantiere un programma progressivo di preservazione e di conservazione per l'insieme della BCU («programma

PAC», Preservation and Conservation). E' stato nominato un responsabile PAC, i cui primi passi consistevano nella sua formazione e nella costituzione di un gruppo di lavoro incaricato del progetto PAC. Parallelamente, l'insieme del personale della BCU ha seguito un corso di una giornata per essere sensibilizzato sui problemi legati al degrado dei documenti; questa formazione di base sarà completata man mano che si avanzerà nella riflessione.

Una delle prime misure di conservazione riguardava i fondi antecedenti il 1850, dei quali sono stati proibiti il prestito a domicilio e la fotocopia.

Durante un seminario di due giorni, il gruppo di lavoro incaricato del progetto PAC ha tentato di tracciare le grandi linee di questa azione, cercando le risposte ai problemi seguenti: perché e per chi si conserva? Cosa si conserva? Dove si conserva? Ha pure definito cinque criteri di conservazione per la BCU, tenendo conto dei suoi obblighi (ad esempio, deposito legale vodese), e definito gli scopi principali del programma PAC. Il gruppo di lavoro ha infine espresso il desiderio che il Réseau romand des bibliothèques studi la creazione di una Biblioteca romanda, organismo che concretizzerebbe la collaborazione tra le biblioteche romande e che potrebbe essere l'organo comune della conservazione nella Svizzera romanda.

Il seguito del lavoro si baserà su un'analisi dei fondi e sulla stesura di un bilancio dello stato fisico delle collezioni, affinché si possano stabilire delle priorità di trattamento. La BCU auspica che tutte le istituzioni che sono interessate si assumano le proprie responsabilità e portino il loro contributo per combattere il flagello che minaccia le collezioni.

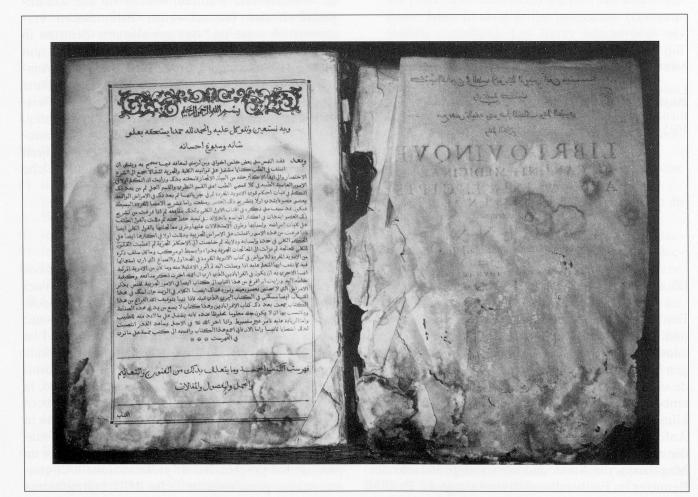


Photo Bibliothèque nationale de Paris, Centre de Sablé-sur-Sarthe